



**Lancement du 1^{er} Appel à Propositions
pour Projets Standards Simples du Programme IEVP Coopération Transfrontalière
Programme Tunisie – Italie**

La Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie informe que le premier appel à propositions sur les projets standards du Programme Tunisie – Italie de Coopération Transfrontalière cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre de l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat (IEVP) **est désormais ouvert.**

L'objectif général du Programme est d'encourager l'intégration économique, sociale, institutionnelle et culturelle entre les régions tunisiennes et siciliennes par un processus de développement durable conjoint. Cet appel à propositions est ouvert aux 3 Priorités du Programme qui sont :

1. Développement et intégration des filières économiques
2. Promotion du développement durable
3. Coopération culturelle et scientifique, et appui au tissu associatif

Les demandeurs et les partenaires doivent provenir des territoires définis par le Programme IEVP CT Italie-Tunisie : **les provinces siciliennes d'Agrigente, Trapani, Caltanissetta, Raguse, Syracuse et les gouvernorats tunisiens de Tunis, Nabeul, Ben Arous, Ariana, Manouba, Bizerte, Bêjà et Jendouba.**

Les critères définis dans ce Programme impliquent **qu'un partenariat devra inclure au minimum deux partenaires dont au moins un italien et un tunisien.** Les actions doivent être réalisées dans les territoires définis ci-dessus.

Le budget alloué à ce premier appel à propositions s'élève à **6,8 millions d'euro.** Pour les Priorités 1 et 2 le total des coûts éligibles des projets doit être compris entre un minimum de 300.000 € et un maximum de 800.000 €. Pour la Priorité 3, le seuil minimum des projets est réduit à 200.000 € et le maximum à 500.000 €.

Au moins 40% du total des coûts éligibles d'un projet doit être destiné à des activités mises en œuvre en Tunisie.

La durée prévue d'un projet doit être comprise entre **un minimum de 12 mois et un maximum de 24 mois.**

Pour soumettre une proposition de projet, les demandeurs sont invités à se référer au « Paquet de Candidature » et tout autre document pertinent pour cet appel à propositions (en particulier les Lignes Directrices à l'intention des demandeurs). Ces documents sont disponibles sur le site internet : **www.euroinfocilia.it**

Toutes les propositions de projets émanant des établissements universitaires et de recherche qui se situent dans les régions éligibles, doivent être envoyées à la Direction Générale de la Coopération Internationale et ce avant le **10 novembre 2009.**